

## Les Hautes Chaînes du Jura

du samedi **04 mai** 2019 au mercredi **08 mai** 2019

Organisateur(s) : <b>Jean-Marc THOMAS</b> (mél : voir rubrique « kifaikoi »)	Niveau : <b>Moyen + ▲</b>
Avec accord : <b>Non</b>	Type : <b>Itinérant avec portage</b>
Effectif maximum : <b>12 - organisateur compris</b>	Hébergement : <b>Gîtes et refuges</b>

Date d'ouverture des inscriptions : **jeudi 03 janvier 2019**



La réserve naturelle de la Haute Chaîne du Jura se situe dans le département de l'Ain et correspond au chaînon le plus oriental, le plus étroit mais aussi le plus élevé de tout le massif du Jura (Crêt de la Neige, 1720 m).

Au départ de Bellegarde-sur-Valserine, nous allons traverser cette chaîne sur sa ligne de crête du sud vers le nord jusqu'à Mijoux et rejoindrons ensuite Morez, terme de notre randonnée.

Afin de commencer notre randonnée le samedi dans de bonnes conditions, l'arrivée à Bellegarde se fera le vendredi 03 mai au soir et nous serons hébergés à l'hôtel « Le Touring » en chambre double.

### PROGRAMME

**Samedi 04/05** : Rendez-vous à 07h45 à l'entrée de l'hôtel « Le Touring » (le petit-déjeuner devra être pris avant, il est servi à partir 6h30) afin de nous rendre à la gare routière à proximité de la gare. Départ du bus n°33 à 08h10 pour une arrivée à Farges à 08h40. Nous débuterons notre circuit par une ascension de 800m en suivant le GR du Balcon du Léman jusqu'au Col du Sac (1315m). Nous continuerons notre chemin sur les crêtes en passant par La Patouille (1450m) jusqu'au Gralet avant de redescendre sur l'autre versant vers Chézery-Forens (600m). Nuit et diner au gîte « Le relais des Moines ». *Distance étape : 16,5 km, durée : 07h30 environ, dénivelé cumulé : + 1080 m / - 1000 m.*

**Dimanche 05/05** : Nous reprendrons notre chemin en suivant la Valserine jusqu'au hameau La Rivière (700m), puis une nouvelle ascension pour rejoindre les crêtes en passant par les Chalets de Lachat (1250m), Le Reculet (1718m), le Crêt de la Neige (1720m). Nous rejoindrons ensuite le refuge de « La Loge » (1426m) pour notre nuitée. *Distance étape : 16 km, durée : 06h30 environ, dénivelé cumulé : + 1200 m / - 380 m.*

**Lundi 06/05** : Toujours en suivant le GR du Balcon du Léman, nous passerons au Colomby de Gex (1688m), au Pas de l'Echine, au Mont Rond (1596m), au Petit Mont Rond (1534m) avec sa table d'orientation pour terminer à Mijoux (985m). Nuit et diner au gîte « La Michaille ». *Distance étape : 16 km, durée : 06h00 environ, dénivelé cumulé : + 520 m / - 970 m.*

**Mardi 07/05** : C'est par le Rocher de la Gaillette que nous rejoindrons le GTJ et continuer vers le nord en passant par La Sermangindre, La Bolaise, La Pièce d'Aval, le Chalet de la Combe à la Chèvre (1373m), le Crêt Pela (1495m), le Belvédère des Dappes (1404m). Nuit et diner au gîte « La Grenotte ». *Distance étape : 20,5 km, durée : 07h30 environ, dénivelé cumulé : + 810 m / - 700 m.*

**Mercredi 08/05** : Pour cette dernière étape, nous passerons par Les Rousses (1132m), le Sagy Bas (975m), la Doye (842m), le Rocher du Béchet (922m), la Roche Fendue (965m), la Roche au Dade (918m) et Morez. *Distance étape : 18,5 km, durée : 06h30 environ, dénivelé cumulé : + 450 m / - 820 m.*

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'organisateur se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions de terrain posant danger, d'obstacles imprévus, de cohésion du groupe, de météo taquine, et pour d'autres raisons de sécurité. Les participants devront avoir le niveau demandé.

**Coût prévisionnel : 245€** comprenant l'hôtel à Bellegarde en chambre double, les demi-pensions en gîte ou refuge, la contribution aux frais de fonctionnement du CAF, les frais de car, les frais d'organisation (courrier, téléphone, cartes, etc...), mais ne comprenant pas les repas des midis, les en-cas et boissons diverses, ni les transports SNCF aller et retour.

## RENSEIGNEMENTS

**Niveau technique** : ▲ Itinéraire montagnard se déroulant essentiellement sur de bons sentiers ou hors-sentiers mais en terrain généralement facile sauf pour quelques passages qui pourront être plus difficiles.

**Niveau physique** : Moyen + Cette sortie est physiquement à la portée de tout randonneur en bonne forme et pratiquant régulièrement la randonnée (durée journalière de marche de l'ordre de 07h00).

**Horaires de train** : **chacun s'occupe d'acheter son billet de train aller-retour.**

**Aller** : ven 03/05 – départ de Paris-Gare-de-Lyon à 18h15 par TGV n°6477, arrivée à Bellegarde-sur-Valserine à 21h11. Possibilité de prendre aussi le TGV Lyria n°9785 à 19h11 pour une arrivée à 21h51.

**Retour** : mer 08/05 – départ de Morez à 17h59 par TER n°95524 pour Andelot, arrivée prévue à 18h57 ; puis à 19h02 TER n°95728 jusqu'à Dole-Ville, arrivée prévue à 19h41 pour une correspondance avec le TGV Lyria n°9272 à 19h59 de Dole Ville à Paris, arrivée prévue à 22h05.

**Transports locaux** : autocar entre Bellegarde-sur-Valserine et Farges le samedi 04/05 matin. L'organisateur se charge des billets de ce transport local.

**Petit-déjeuner** : ils seront pris dans les gîtes ou refuges.

**Repas du midi** : à tirer du sac et à la charge des participants, ils seront pris sur le terrain. Il sera peut-être possible de réserver des pique-niques dans certains gîtes ou refuges, l'organisateur le précisera et fera le recensement auprès des participants quelques jours auparavant.

**Hébergement** : hébergement en gîte d'étape ou refuge, prévoir un drap-sac

**Équipement et matériels à emporter** : classique du randonneur, prévoir pour la pluie et soleil, bonnes chaussures de marche, tenue de rechange pour le soir, gourde, affaires de toilette et serviette, pharmacie personnelle, et sa carte du CAF.

**Inscription** : La demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de votre règlement ou paiement en ligne. Les places seront attribuées à partir du **jeudi 03 janvier 2019** selon [les règles de priorité](#) du club.

Vous pouvez annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). Si vous vous inscrivez plus d'un mois avant le début de la sortie, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance. Date limite d'inscription : le mardi 09 avril 2019.

**Pour en savoir plus** : cartes IGN 1/25 000 n° 3328OT, n° 3327ET, n° 3327OT.